

OBJET : Autorisation de signature de la convention annuelle 2025 de partenariat avec l'Association Les Vagabonds de l'Energie et versement d'une subvention

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 18 octobre 2018 portant engagements dans le cadre de la COP21 locale,

Vu le Plan Climat Air Energie Territorial adopté par la Métropole Rouen Normandie le 16 décembre 2019,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 10 mars 2022 approuvant le programme d'actions « Sotteville engagée » 2022-2025 en faveur de la transition écologique et énergétique du territoire sottevillais ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 octobre 2024 approuvant l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire communal,

Vu la délibération n°2023-188 du Conseil Municipal en date du 7 décembre 2023 portant signature de la convention cadre pluriannuelle 2024-2026 de partenariat avec l'association Les Vagabonds de l'Energie,

Vu la convention cadre pluriannuelle 2024-2026 de partenariat avec l'association Les Vagabonds de l'Energie,

Considérant :

- le contexte international de crise énergétique majeure qui impose de faire des économies en matière de consommation énergétique au travers d'une sobriété renforcée, d'optimisation des usages et de développement de l'efficacité énergétique,
- la lutte contre le changement climatique et ses effets à l'échelle locale,
- que la Ville développe une politique ambitieuse à travers son Plan de sobriété sur le patrimoine communal et son intégration dans la labellisation Territoire Engagé pour la Transition Ecologique,
- que, lors du Comité de pilotage le 3 juillet 2024 portant sur le stade d'avancement de la commune dans le cadre de la labellisation Territoire Engagé pour la Transition Ecologique, le volet énergétique a été ciblé comme prioritaire que ce soit sur les bâtiments communaux ou sur l'accompagnement des acteurs de la Ville en termes d'économie d'Énergie et de Sobriété,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20241209-2024-166-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 01/01/2024



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 9 DECEMBRE 2024

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	30
Convocations :	29 NOVEMBRE 2024

Etaient présents : M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOUE, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Benoît HEBERT, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, M. Stéphane DELAHAYE et M. Jean EASTABROOK,

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU	Pouvoir à Mme Adeline POLLET
- Mme Mathilde LESAGE	Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Mme Adeline DIANISSY	Pouvoir à Mme Evelyne DENOYELLE
- Mme Lisa MADELEINE	Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
- Mme Sylvie FAURE	Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Pierre JOSELIER remplit les fonctions de Secrétaire.